

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-456978

41457

<input type="checkbox"/> <b>Maladie</b>	<input type="checkbox"/> <b>Dentaire</b>	<input type="checkbox"/> <b>Optique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autres</b>
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 12321			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	ROYAL AIR MAROC
Nom & Prénom : EL BOUDOURI TARIK			
Date de naissance : 15/07/1982			
Adresse : VILLAS DES PRES N°12 DARBOUZZA CASABLANCA			
Tél. : 066.1.09.77.41		Total des frais engagés : 984 Dhs	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : Dr. Abdelhak ZAKIR Pédiatre N°13, Bd. Ain Taoujoute 1er étage Appt. N°1 - Casablanca Tél. : 05.22.48.67.66 / 69 - 06.66.99.99.94 GSM : 06.61.14.43.00			
Date de consultation : 24 SEP. 2020			
Nom et prénom du malade : EL boudouri Loul ACCUEIL			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Vee			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à :	Le : 24 SEP. 2020		
Signature de l'adhérent(e) : Dr. Abdelhak ZAKIR Pédiatre N°13, Bd. Ain Taoujoute 1er étage Appt. N°1 - Casablanca Tél. : 05.22.48.67.66 / 69 - 06.66.99.99.94 GSM : 06.61.14.43.00			

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23		4	225	INP : [REDACTED]
9	as	4		M. Abdelhak Zakir Réadiatre N°13, Bd. Ain Taghlaate 1er étage App. N°1 - Casab
20				Tél : 05.22.48.67.66 / 69 - 06 66 99 99 94

EXECUTION DES ORDONNANCES GEM 06.61.14.45.00

Cabinet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
DRAPEAU DES TERRASSES MARINES El Ghazali Casablanca	23/10/91/20	734.00

**et du Pharmacien  
du Fournisseur**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Abdelhak ZAKIR

## Pédiatre

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Ancien Assistant & Ancien Praticien Hôpitalier

des Hôpitaux de France

Déplômé en Réanimation Néo-Natale

Diplômé en Médecine Foetale

Diplômé en Rééducation Fonctionnelle Respiratoire

Ganofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebâ Casablanca  
MENACTRA 0.5 ML SOL  
INJ 1FL  
PPV : 734,00 DH



5 118001 081981

# الدكتور عبد الحق زكير

اختصاصي في أمراض الطفل والرضيع

خريج كلية الطب مونبولي

طبيب مساعد سابق بمستشفيات فرنسا

مجاز في إنعاش الرضيع

مجاز في طب الجنين

مجاز في ترويض أمراض الجهاز التنفسي

El boudouri Louisa

Casablanca, le : 23/09/20

734,00 Menectra



PHARMACIE LES TERRASSES MARINES  
17, Rue El Ghazali  
Casablanca

Dr. Abdelhak Zakir  
Pédiatre

N°13, Bd. Aïn Taoujte 1er étage App. N°1 - Casablanca

Tél : 05.22.48.67.66 / 69 - 06.66.09.99.94

GSM : 06.61.14.45.00